



**MEMSCAP**  
The Power of a Small World™



MEMSCAP

## **COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2020**

**Grenoble (France) – 30 avril 2020 – 07:30.**

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de MEMSCAP (NYSE Euronext : MEMS) se tiendra le 28 mai 2020 à 16h00 au siège social, sis à Bernin (38190), Parc Activillage des Fontaines.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 20 avril 2020 (bulletin n° 48). Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis. Dans le contexte du Covid-19 et à la suite du confinement général des personnes en France, il est rappelé que l'assemblée générale du 28 mai 2020 se tiendra sans la présence physique des actionnaires qui seront amenés à voter par correspondance ou à donner pouvoir au président.

Les documents relatifs à cette assemblée peuvent être consultés sur le site internet de MEMSCAP ([www.memscap.com](http://www.memscap.com)) dans la rubrique « Information réglementée > Assemblée générale » de la partie « Investisseurs ».

Les autres documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

\* \* \*

### **A propos de MEMSCAP**

MEMSCAP est le leader des solutions innovantes fondées sur les systèmes micro-électro-mécaniques (MEMS).

Ces solutions comprennent des composants, de la production, des éléments de propriété intellectuelle, et des services associés).

### **Contacts**

Yann Cousinet  
Directeur administratif et financier  
Tél. : +33 (0) 4 76 92 85 00  
[yann.cousinet@memscap.com](mailto:yann.cousinet@memscap.com)

Pour plus d'informations, consultez le site :  
[www.memscap.com](http://www.memscap.com).

**MEMSCAP** est cotée sur Euronext Paris™ - Compartiment C - Code ISIN : **FR0010298620 - MEMS**.

**MEMS**

